



# AVIS PUBLIC

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** par la soussignée, **Brigitte Beauparlant,**  
**secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,**

**QUE** lors de la séance du 3 avril 2018, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement numéro 99-2018, pour les travaux de réfection d'une partie de la rue Notre-Dame, et autorisant un emprunt n'excédant pas la somme de 425 200 \$ pour en défrayer le coût.

Que le règlement numéro 99-2018 a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 10 mai 2018.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 57, rue Laroche, de 9 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Que ce règlement entre en vigueur ce 14 mai 2018, jour de sa publication.

DONNÉ à Lanoraie ce 14 mai 2018.

---

Brigitte Beauparlant,  
secrétaire-trésorière adjointe  
et directrice générale adjointe